



MONTLUÇON FOOTBALL

25 rue des Faucheroux 03100 MONTLUÇON

04 70 28 06 31 contact@montluconfootball.fr

montluconfootball.fr



Procès-verbal

Assemblée Générale Financière

Jeudi 22 janvier 2026

Le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30 au stade des Ilets (25 rue des Faucheroux 03100 Montluçon) était prévue l'Assemblée Générale Financière du Montluçon Football.

Le quorum n'étant pas atteint (moins de 40 votants présents), nous avons été contraints de reconvoquer les membres le jeudi 22 janvier 2026 (conformément à l'article 12 de nos statuts).

L'Assemblée Générale Financière s'est donc tenue le jeudi 22 janvier 2026 et ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Fabrice LOISY préside la séance.

Stéphanie BERTHONECHE exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Nombre d'adhérents majeurs à jour de leur cotisation : **160**

Nombre de membres présents et votants : **15 + 11** représentés avec un pouvoir = **26** votants

Le quorum n'est donc pas atteint ($160/4 = 40$) mais cela n'empêche pas les délibérations (conformément à l'article 12 de nos statuts).

Le président de séance met à la disposition des membres de l'Association :

- la feuille de présence ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- les comptes de l'exercice clos arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1. Rapport Financier
2. Questions diverses

1. Rapport Financier

Frédéric MICARD (trésorier-adjoint) donne lecture du rapport financier 2024/2025.

L'Assemblée Générale ayant terminé son examen du rapport financier, la résolution suivante est soumise au vote.

RÉSOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2024/2025 présenté par le trésorier adjoint de l'association.

Résultat des votes

Voix pour : **26**

Voix contre : **0**

Abstentions : **0**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Questions diverses

- Un membre de l'Assemblée souligne la très bonne gestion et la bonne santé financière de l'association grâce au président Fabrice LOISY et son équipe.

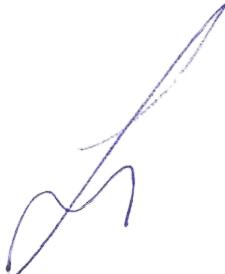
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Les documents cités dans ce PV sont consultables sur demande auprès du club.

Le président de séance

Fabrice LOISY



La secrétaire de séance

Stéphanie BERTHONECHE

